

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE
COMMUNE DE MOUDEYRES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE MOUDEYRES
SÉANCE DU 26 MAI 2026
DCM 2026 / 028**

Nombre de membres

- En exercice : 11
- Présents : 10
- Excusés représentés : 1
- Absents : 0
- Votants : 11 Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

Date de convocation : 22 mai 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-six du mois de mai à 20 heures 30 s'est réuni le conseil municipal de la commune de Moudeyres, régulièrement convoqué, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de GENTES Laurent, Maire.

Présents :
CELLE Éric
DESCAMPS Véronique
HOPFNER Laurie
SAURON Jérôme
CHANAL Fabrice
GENTES Laurent
MAURIN Anne-Gaëlle
CROZE Michel
GRAIL Gaétan
MONTAGNON Estelle

Absent(s) excusé(s): DE JOCAS Marie-Astrid donne pouvoir à GENTES Laurent

Absents :

Secrétaire de séance : MONTAGNON Estelle

SUBVENTION A L'ASSOCIATION DE PORTAGE DES REPAS

Comme pour les années précédentes, Monsieur le Maire propose le versement d'une subvention à l'Association de portage des repas à domicile, basée à Laussonne. Cette association apporte un service précieux pour certains habitants âgés de la commune grâce au portage de repas à domicile.

Considérant que les crédits nécessaires ont été prévus au chapitre 65 de l'article 6574 du budget principal 2026, monsieur le Maire propose la subvention suivante :

- Association de portage des repas à domicile : 700 €

Entendu l'exposé, le Conseil, après avoir délibéré et à l'unanimité,

- **Autorise** monsieur le Maire à verser en 2026 la subvention de 700 € à l'association de Portage des repas à domicile ;
- **Charge** Monsieur le Maire, de la présente décision.

AR Prefecture

043-214301442-20260526-2026_028-DE
Reçu le 01/06/2026

Fait et délibéré les an, mois, jour et heure ci-dessus indiqués.
Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme


Le Maire,
Laurent GENTES

AR Prefecture

043-214301442-20260526-2026_028-DE
Reçu le 01/06/2026